



L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise recrute au sein d'un service d'instruction des autorisations du droit des sols,

1 instructeur des autorisations d'urbanisme (H/F)

Catégorie B ou C des filières administratives ou techniques

Emploi à temps complet (35h/semaine)

CONTEXTE

L'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise, établissement public porteur du SCOT et du projet de territoire, assure depuis 2015 un service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes.

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du chef de service, vous serez chargé de:

- **L'instruction des dossiers de certificats d'Urbanisme , de déclarations préalables, de permis de construire et d'aménager**
- **Garantir le respect de la procédure administrative de délivrance des autorisations d'urbanisme**
- **Assurer si besoin un rôle de conseil technique et réglementaire** auprès des administrés, des élus, des constructeurs, des pétitionnaires...
- **Participer**, de manière ponctuelle, **aux procédures d'élaboration de PLU** notamment afin de faciliter l'écriture de règlements applicables sans ambiguïté

➤ **PROFIL RECHERCHE**

- ✓ **Savoir-faire**
 - Savoir accueillir et conseiller les pétitionnaires
 - Savoir lire et analyser les documents d'urbanisme et les plans d'un projet
 - Etre capable de vérifier la conformité d'une demande d'autorisation d'urbanisme, en replaçant la demande dans son contexte politique, institutionnel et environnemental
 - Savoir utiliser un logiciel informatique d'instruction serait un plus
 - Savoir lancer les consultations et synthétiser les avis d'experts
 - Savoir rédiger les actes de procédures et de décisions administratives
 - Assister si besoin les communes dans la gestion des contentieux administratifs

✓ **Savoirs**

- Formation de niveau Bac +2 minimum
- Justifier d'une expérience minimale dans le domaine de l'application du droit des sols
- Bonnes connaissances des codes de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement
- Connaître les principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- Rigueur, précision, diplomatie, qualité relationnelle, pédagogie, travail en équipe...
- Qualités rédactionnelles indispensables
- Permis B indispensable

Conditions :

- Poste basé à Moûtiers avec déplacements possibles sur le territoire d'intervention
- Recrutement statutaire, par voie de mutation ou détachement (cat B ou C) à défaut contractuel
- Rémunération statutaire

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} février 2019

Adresser Lettre de Motivation et CV à :

Monsieur le Président

APTV

133 quai St Réal

73600 MOUTIERS

aptv@tarentaise-vanoise.fr